LIMINAIRE AU CHS-CT 13 du 02 décembre 2016

Monsieur le Président,

Le dernier Comité Technique Ministériel a confirmé le fossé qui se creuse entre la direction de notre Ministère et ce que vivent les agents dans les services.

Encore et toujours, des suppressions de services et d'emplois !! La nouvelle vague prévue pour 2017 se cumule avec toutes les suppressions qui mettent à mal, tous les ans, l'exercice des missions qui relèvent de Bercy. Moins il y a d'emplois dans nos services, plus chaque suppression pèse. On rappelle que la DGFIP est la plus grosse contributrice en nombre avec 1 538 emplois supprimés pour 2017 soit en cumulé 37 600 emplois depuis 2002. L'INSEE est la plus grosse contributrice en pourcentage avec près de 2 % de personnel en moins.

Depuis des années, l'ensemble des indicateurs (rapport des acteurs de prévention, observatoire interne…) démontre la dégradation inexorable des conditions de travail des agents de notre ministère.

Au regard de ce que vivent au quotidien les agents, des conditions de travail et de l'exercice de leur mission qui se dégradent, ceux-ci ont le sentiment qu'ils ne sont reconnus ni par le PPCR, ni par le dégel de point d'indice, ni par les plans de qualifications.

La DGFIP lance la troisième mesure de son baromètre social.

Pour Solidaires Finances, il est pour le moins paradoxal de vouloir améliorer les conditions de travail tout en créant les causes du malaise au travail (suppression d'emplois avec des charges qui augmentent, suivi du travail, carrières et rémunérations bloquées……)

Pour Solidaires Finances, il est plus que temps de décréter un moratoire sur les restructurations et les suppressions d'emplois.

Concernant l'ordre du jour de la présente réunion, la lecture du compte rendu de la visite des locaux de Menpenti révèle une situation trop souvent dénoncée. Il paraît aberrant qu'une visite de site soit nécessaire pour mettre à jour autant de dysfonctionnements. Le constat étant fait, maintenant, quelles sont les solutions ?

Malgré les suites données par l'administration, de nombreuses questions se posent encore à propos de la visite du Centre des Finances Publiques de Saint Barnabé. Nous reviendrons lors des débats sur ce questionnement (sur le ménage, la climatisation, l'étanchéité des ouvrants, l'état des dalles au sol, les différents recensements et études en cours…).

Concernant l'accès PMR du site, nous ne pouvons nous contenter de la réponse de la direction, il s'agit d'une question urgente pour laquelle il n'est pas question d'attendre un hypothétique budget.
N'existe- il pas des crédits spécifiques via les crédits du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ?

Enfin, contrairement à ce qui a été annoncé le jour de la visite, la direction n'a pas communiqué le rapport d'accessibilité, le DT, et le rapport électrique comme le prévoient les textes.

Le comité doit prendre connaissance des observations et suggestions relatives aux conditions de travail consignées dans les registres de santé et de sécurité. Nous rappelons les obligations : ce registre doit être ouvert dans chaque service, facilement accessible aux agents ; sa localisation doit être portée à la connaissance de chacun , notamment par voie d'affichage.

Nous renouvelons notre demande de mise en place de registres dématérialisés via les intranets directionnels. De plus, pour Solidaires Finances, il apparaît préférable d'étudier les registres préalablement dans un groupe de travail ce qui permettrait lors de la réunion du CHSCT d'aller à l'essentiel.

En ce qui concerne les exercices d'évacuation, à quoi servent-ils lorsque consigne est donnée aux agents de ne pas sortir ?

La situation du CFP de La Cible est inquiétante. Le déroulement des travaux envisagés doivent être faits dans la plus grande transparence. Une réunion d'information est prévue, pourquoi ne pas envisager un groupe de travail sur le sujet de l'amiante sur l'ensemble des sites concernés.

Solidaires Finances condamne la décision unilatérale du ministère de n'effectuer le recensement des risques auprès des agents qu'une année sur deux.

Pour la DRFIP, les deux seuls services ayant connu des évolutions structurelles significatives sont : le PCRP et la PJJ/PJA. Un recueil des risques sera établi avec participation des agents sur ces deux nouvelles structures. Qu'en est-il de tous les autres services fusionnés, restructurés , déménagés …?

Le 17 novembre 2016, le Secrétaire National de Solidaires Finances Publiques a adressé une lettre ouverte à Monsieur Parent dans laquelle il dénonce la mise en place de RIALTO MEMO. Cet outil, loin d'être facilitateur, engendre une dégradation des conditions de vie au travail. Cette mise en place entraîne un climat de défiance, attisé par la fiche 7 proposée lors du dernier GT Contrôle Fiscal du 28/09/2016. Solidaires Finances Publiques demande le retrait de RIALTO MÉMO.

Et que dire de l'avant projet du « livret du vérificateur de la DGFiP » présenté le 22 juin 2016. Malgré les corrections apportées pour le 2e GT du 28/09/2016, le mélange des genres persiste : déontologie, défense des personnels. Solidaires Finances attend de la direction de réelles mesures en termes de protection et sécurité des agents.

Les élus de Solidaires Finances demandent un point d'étape sur l'avancement des travaux au 27 Liandier. Les informations données lors de la dernière réunion du CHSCT ne sont pas satisfaisantes , trop de questions restent en suspens (accueil du public du CAV et des stagiaires de la formation professionnelle, installation d'un service de direction).

Solidaires déplore qu'une fois encore, les agents et les chefs de service concernés ne soient pas informés. En effet, pourquoi ne pas intégrer aux discussions le service de la Formation Professionnelle, alors que celui-ci va être directement concerné par les travaux et la nouvelle organisation.

Le déménagement de la Trésorerie du Centre hospitalier d'Aix est imposé. Les conditions de travail des agents ne doivent pas se dégrader, de nombreuses questions se posent (superficie, sécurisation des locaux, ambiances sonore et lumineuse…).

Nous souhaiterons également aborder dans le cadre des questions diverses la note du 25 novembre 2016 adressée aux représentants du CHSCT 13 « réception d'enveloppes suspectes ».

Les représentants de Solidaires Finances dénoncent les méthodes de management par la peur et l'absence de transparence de l'administration des douanes, quoiqu'en disent ses représentants.
L'administration, suite à la commission d'enquête concernant le suicide d'un inspecteur surveillance à Gap en 2015, a dégagé plusieurs préconisations en matière de prévention des RPS dans le cadre des restructurations et réorganisations . Il s'avère que dans la pratique, ces préconisations ne sont pas ou très partiellement suivies. L'exemple du traitement de la restructuration des SRE et SRA d'Aix en Provence est symptomatique sur ce point. Ce "projet" de restructuration mis sur les rails par le directeur interrégional de Méditerranée dès fin 2010 en est toujours au stade de projet, sans qu'un calendrier clair n'ait jamais été donné par l'administration, après plusieurs GT, audits, réunions et informations contradictoires qui ont créé un climat de travail très anxiogène pour les agents concernés.
Parallèlement à cela, l'administration cache ses volontés de déménagements de services aux agents, comme c'est le cas entre le PLI et les agents de la DR des gardes-côtes. Ces modalités de gestion de la hiérarchie locale ont conduit à des frictions entre les agents des deux services concernés, alors même qu'une politique de transparence, par ailleurs, louée et revendiquée à maintes reprises devant cette instance, aurait permis de désamorcer tout conflit.

Par ailleurs, des pressions inacceptables sont faites sur les représentants du personnel, afin de les pousser à bout, comme cela a été le cas au bureau de Fos-Port-Saint-Louis, suite à la dernière réunion de cette instance en septembre dernier. Peut-on accepter qu'un agent, représentant syndical, soit convoqué dans le bureau d'un chef de service, en présence de ses deux adjoints pour une audience téléphonique avec le directeur régional ? Quatre cadres supérieurs pour un agent ! Est-ce là votre vision du « management » ?

Enfin, nous dénonçons que la parité administrative n'ait pas cru bon d'informer cette instance du prochain déménagement de la majeure partie du bureau de Marseille-Port dans le hangar 17 et qu'il appartienne aux représentants du personnel de rajouter ce point *in extremis* à l'ordre du jour. De même, s'agissant du site de Beauséjour, alors que aucune information n'a pour l'instant été transmise sur le futur site, il semblerait que le GPMM ait d'ores et déjà prévu des travaux dans le bâtiment de Beauséjour début 2017.